

Avis de santé publique

Avis d'ébullition d'eau pour Sanirajak

17 octobre 2023

Sanirajak, Nunavut

Le ministère de la Santé émet un avis d'ébullition d'eau pour la population de Sanirajak. Il s'agit d'une mesure de précaution après la détection de bactéries coliformes totales lors d'un échantillonnage de routine.

Lorsqu'un avis d'ébullition d'eau est en vigueur, toute l'eau destinée à la consommation doit bouillir à gros bouillons pendant au moins une minute.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau destinée aux utilisations suivantes :

- la consommation directe;
- la préparation de lait pour nourrissons;
- la préparation de jus et de glaçons;
- le lavage des fruits et des légumes;
- la préparation des aliments;
- le brossage des dents.

On peut faire bouillir l'eau sur la cuisinière en utilisant une casserole ou une bouilloire, ou dans une bouilloire électrique sans dispositif d'arrêt automatique.

Le ministère de la Santé avisera le hameau lorsque l'avis d'ébullition d'eau sera levé.

###

Relations avec les médias :

Pierre Essoh
Spécialiste des communications
Ministère de la Santé
867 975-5712
pessoh@gov.nu.ca

Public Health Advisories are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Inungnun Aanniaqtailinnikkut Unniudjutit haili himajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuinnaqtun Uviutullu uvani www.gov.nu.ca.
Les avis de santé publique sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.